

Boucle entre les ruisseaux

(10 Km 209 - 2 h 00)

Départ : Place de Taisnières sur Hon TAISNIERES-SUR-HON

1. Quittez le parking et partez à gauche. Descendez la rue à droite et empruntez la 1ère rue à gauche avant de virer sur le chemin à droite (chemin interdit aux véhicules à moteur). Franchissez la rivière l'Hogneau et poursuivez sur ce chemin. Vue sur les clochers de Taisnières-sur-Hon et Hon-Hergies.
2. A l'intersection prenez à gauche et passez devant l'oratoire en pierre.
3. Avant la ferme du Petit Chêne, dont on aperçoit le toit, partez à droite vers le blockhaus. Arrivé à la RD 84, traversez et effectuez un crochet gauche et droite. Vue sur le clocher d'Houdain-lez-Bavay.
4. A l'intersection, prenez à gauche. Virez à droite sur le chemin de terre, longeant le ruisseau Raoult, qui devient par la suite un chemin herbeux. Au carrefour suivant, tournez à droite sur la petite route goudronnée traversant les bois Verdiau.
5. Au carrefour, bifurquez à gauche en laissant la route principale. Au cédéz le passage (RD 105), partez à gauche vers le pont des Bergers et avant celui-ci engagez vous sur le chemin enherbé (ancienne voie ferrée). Avancez au milieu des nombreux noisetiers. Passez devant le terrain de tennis.
6. A l'extrémité du chemin, à la route, tournez à droite puis immédiatement à gauche. Au bout de la rue, dirigez vous à gauche vers l'église de Hon, puis, au carrefour suivant, avant l'église, prenez à gauche. Empruntez un pont sur l'Hogneau et tournez à droite.
7. Virez de nouveau à droite sur le chemin (ruelle Lambinet) longeant le ruisseau. Au bout du chemin qui se prolonge par une petite route mi-macadamisée, mi-herbeuse effectuez un crochet droite et gauche sur la RD 84, ancienne voie romaine.
8. Avant l'entrée de Taisnières-sur-Hon, tournez à droite puis à gauche vers l'église ; rejoignez le parking de départ.



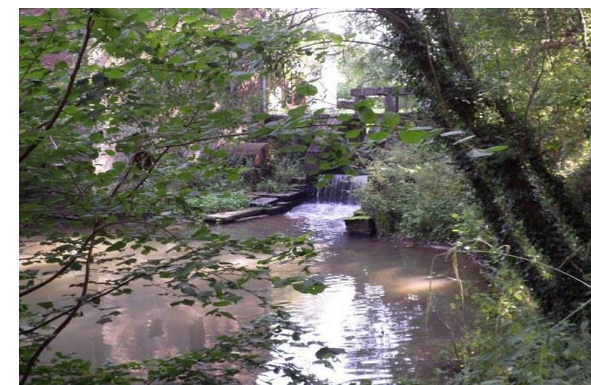
Boucle entre les ruisseaux

(10 Km 209 - 2 h 00)

Départ : Place de Taisnières sur Hon TAISNIERES-SUR-HON



Boucle entre les ruisseaux



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Avis du randonneur :

Promenade sur des petits chemins qui serpentent dans le bocage où l'arbre dispute la vedette à l'eau et qui permet de découvrir la diversité des milieux naturels. Sans difficulté, cet itinéraire demande de la prudence dans les traversées de la Chaussée Brunehaut (RD 84), ancienne voie romaine.
Balisage jaune